Plan d'érablière



<u>IDENTIFICATION DE L'ACÉRICULTEUR</u>



Table des Matières

Compréhension du mandat	3
Localisation de la propriété	4
Localisation de l'érablière	5
Évaluation du potentiel acéricole	6
Méthodologie	6
Évaluation de l'état de santé de l'érablière	8
Méthodologie	8
Résultats	9
Potentiel acéricole	9
Tiges d'avenir	10
État de santé de l'érablière	11
Essences compagnes	11
Proportion d'arbres par catégorie de défauts	11
Surface terrière	12
Conclusion	13
Acceptation et signatures	14
Photo de cabane	15

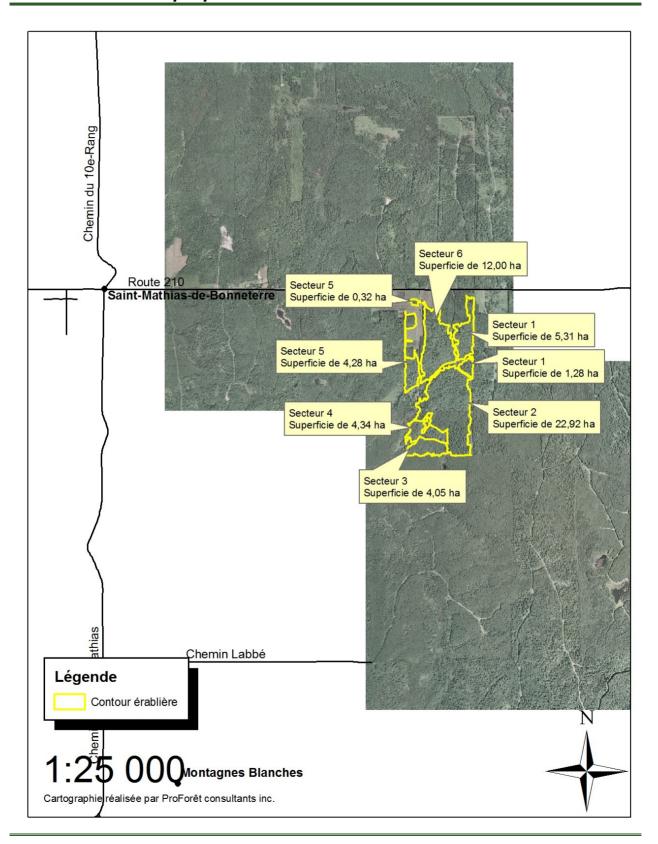
Compréhension du mandat

La firme *ProForêt consultants inc.* a été contactée par M. Jules Perron afin d'effectuer une évaluation du potentiel acéricole et un diagnostic d'état de santé de l'érablière sur deux lots, et ce, dans le but de produire un dossier permettant au propriétaire de connaître le nombre d'entailles exploitées et potentielles, l'état de l'entaillage, ainsi que la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement dans l'érablière.

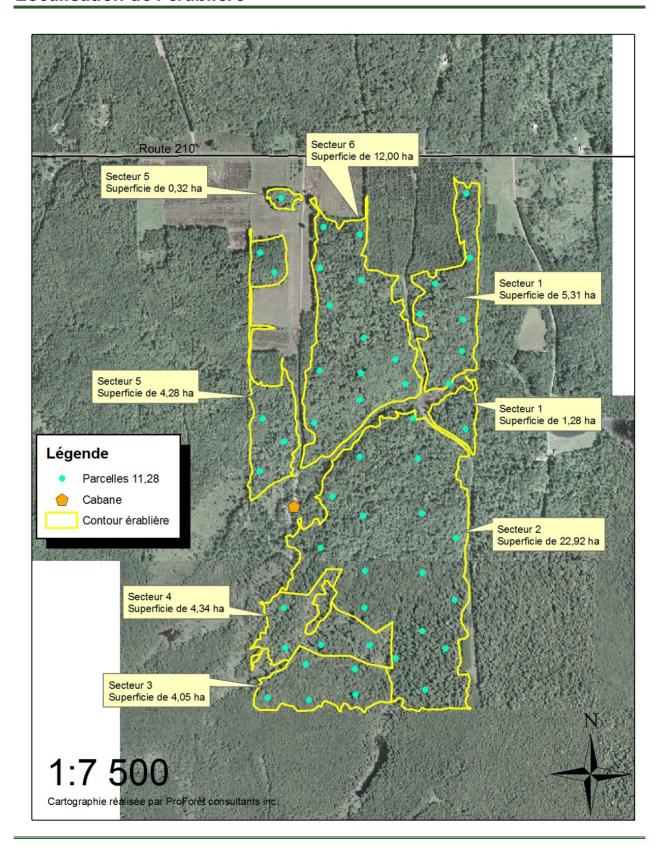
M. Perron possède une érablière située sur les lots 24-P, 25-P du rang 11 de la municipalité de St-Isidore-de-Clifton, laquelle se retrouve dans le canton d'Auckland.

Les cartes qui suivent illustrent l'emplacement exact de l'érablière, de même que des bâtiments et autres infrastructures. Il est à noter que les contours de lots ont été définis à partir des cartes cadastrales non-rénovées. Il se peut donc que les contours de lot présentés sur les cartes ne soient pas représentatifs de la réalité sur le terrain.

Localisation de la propriété



Localisation de l'érablière



Évaluation du potentiel acéricole

Méthodologie

La méthodologie d'échantillonnage retenue pour évaluer le potentiel acéricole du territoire est

celle recommandée par la Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec (FPAQ).

En fonction de la diversité des peuplements forestiers présents, l'équipe de *ProForêt consultants*

inc. a subdivisé l'érablière visitée en six secteurs distincts. L'échantillonnage a donc été planifié

et réalisé en fonction de ces six différents secteurs, soit :

❖ Huit (8) parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement dans le

premier secteur d'une superficie de 6,59 ha;

❖ Dix-sept (17) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties

aléatoirement dans le deuxième secteur d'une superficie de 22,92 ha;

Cinq (5) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement

dans le troisième secteur d'une superficie de 4,05 ha;

❖ Cing (5) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement

dans le quatrième secteur d'une superficie de 4,34 ha:

Six (6) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement

dans le cinquième secteur d'une superficie de 4,60 ha;

❖ Douze (12) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties

aléatoirement dans le sixième secteur d'une superficie de 12,00 ha.

La superficie des secteurs inventoriés a été déterminée à partir du contour GPS établi lors de la

visite terrain. Les superficies occupées par les chemins et les aires de travail ont été estimées à

partir de la photographie aérienne et retranchées de la superficie de l'érablière.

Dans ces parcelles, les diamètres à hauteur poitrine (DHP) à 1,3 mètre du sol des arbres

commerciaux (9,1 cm et plus) ont été mesurés. L'état de santé de chaque tige d'érable a été

relevé, de même que le nombre d'entailles par tige et l'état de l'entaillage. L'inventaire des

essences compagnes a également été réalisé.

Proforêt consultants

Les données ainsi obtenues ont été compilées pour obtenir un nombre de tiges par parcelle, un nombre de tiges à l'hectare et un nombre de tiges total. Ces compilations, jumelées avec le critère d'entaillage établis par la *Norme d'aménagement acérico-forestier*, ont permis de calculer le nombre d'entailles présentes sur le territoire.

Les tableaux ci-après présentent ce critère.

Tableau 1 : Critère d'entaillage pour les érables sains

DHP	Nombre d'entailles
0 à 20 cm	0
20 à 40 cm	1
40 à 60 cm	2
60 à 80 cm	3
80 cm et plus	4

Évaluation de l'état de santé de l'érablière

<u>Méthodologie</u>

L'évaluation de l'état de santé de l'érablière a été effectuée lors de l'inventaire par l'observation

des défauts apparents sur chacune des tiges présentes dans les parcelles-échantillon ainsi que

leur positionnement dans l'arbre, puisque cette dernière variable influence la gravité du défaut.

L'état de santé de chaque tige a été relevé et classé selon la méthode décrite dans l'ouvrage

intitulé « Défauts et indices de la carie des arbres » de M. Bruno Boulet, ing.f. Cette méthode,

retenue par le ministère des Ressources Naturelles du Québec pour tous les travaux de

martelage en forêt publique, classe les défauts présents sur les arbres selon quatre catégories :

Les arbres classés M sont des arbres présentant des défauts importants qui

compromettent la survie de ces arbres dans un horizon à court terme, soit d'ici la prochaine

période de récolte. Ces arbres sont assurément source de fuites dans le système de collecte

sous vide.

Les arbres classés **S** sont des arbres qui sont affectés par un défaut important, mais qui

devrait survivre d'ici la prochaine récolte de bois. Ces arbres doivent toutefois faire l'objet d'une

surveillance particulière pour les acériculteurs, car ils sont souvent source de fuites.

Les arbres classés **C** qui sont des arbres ayant des défauts, mais ceux-ci n<u>e risquent pas</u>

de se dégrader rapidement, n'occasionnant pas, par le fait même, une perte de bois sain.

Les arbres de catégorie **R** qui sont des arbres d'avenir <u>ne présentant pas de défauts ou</u>

encore certains défauts n'affectant pas la santé de l'arbre ni sa qualité.

Les données ainsi obtenues ont été compilées en nombre de tiges par parcelles selon leur état

de santé (MSCR). La surface terrière, permettant d'évaluer la densité du peuplement, a aussi

été relevée.

PROFORÊT CONSULTANTS

8

Résultats

Potentiel acéricole

Les tableaux de l'annexe 1 présentent les résultats de l'inventaire terrain, de même que des

différentes compilations réalisées.

La compilation des données terrain permet d'estimer le nombre d'entailles installées ainsi que le

nombre d'entailles potentielles. Les entailles potentielles sont des érables avant atteint le

diamètre minimum d'entaillage, mais actuellement non-exploitées. Ce nombre d'entailles est

donc de:

Secteur 1:

1 379 entailles installées et 1 524 entailles potentielles.

Secteur 2:

❖ 5 461 entailles installées et 8 123 entailles potentielles.

Secteur 3:

❖ 1 400 entailles installées et 1 702 entailles potentielles.

Secteur 4:

1 042 entailles installées et 1 128 entailles potentielles.

Secteur 5:

1 418 entailles installées et 1 936 entailles potentielles.

Secteur 6:

1 825 entailles installées et 3 475 entailles potentielles.

L'érablière comprend donc un total de 12 525 entailles installées et 17 888 entailles potentielles.

PROFORÊT CONSULTANTS
Services en aménagement acérico-forestiers

Tiges d'avenir

Les tiges de la classe de diamètre de 16 et 18 cm n'ont pas encore atteint le diamètre d'entaillage, mais elles le feront d'ici un horizon de 10 ans. Ces tiges assureront ainsi la relève des érables morts ou perdus au fil des prochaines années. L'inventaire terrain a donc permis de chiffrer les tiges d'avenir à :

Secteur 1:

- 165 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- 247 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

Secteur 2:

- 674 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- ❖ 876 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

Secteur 3:

- 162 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- 162 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

Secteur 4:

- 65 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- 174 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

Secteur 5:

- 422 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- 288 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

Secteur 6:

- 475 tiges d'érables de la classe de 16 centimètres;
- 550 tiges d'érables de la classe de 18 centimètres.

L'érablière comprend donc un total de **1 963** tiges d'érables de la classe de 16 cm et **2 297** tiges d'érables de la classe de 18 cm.



État de santé de l'érablière

Essences compagnes

L'inventaire terrain a permis de chiffrer la proportion d'essences compagnes dans le peuplement à 37% dans le secteur 1, à 22% dans le secteur 2, à 24% dans le secteur 3, à 26% dans le secteur 4, à 19% dans le secteur 5 et à 10% dans le secteur 6. Ces données apportent de l'information sur l'état de santé des peuplements. En effet, pour que l'équilibre du sol d'une érablière soit préservé, il importe qu'elle contienne un minimum d'environ 10% d'essences compagnes. Sous ce seuil, la diversité écologique du peuplement diminue, ce qui peut avoir comme effet de changer le pH du sol, mais également la quantité et la qualité des nutriments présents dans le sol. Conserver un minimum de 10% d'essences compagnes contribue à préserver la santé du sol et du peuplement. L'érablière dont il est ici question présente donc un pourcentage en essences compagnes suffisant.

Proportion d'arbres par catégorie de défauts

D'autre part, le pourcentage des arbres appartenant à chacune des catégories de défauts indiquées précédemment se révèle être de :

Secteur (s)	М	S	C et R
1	5	1	94
2	4	1	95
3	6	2	92
4	8	3	89
5	5	2	93
6	5	1	94

La qualité des tiges dans l'ensemble des secteurs inventoriés est donc jugée satisfaisante.



Surface terrière

La surface terrière, unité de mesure de la densité d'un boisé, a été calculé à :

Secteur 1:

❖ 26.4 m²/ha

Secteur 2:

❖ 31,7 m²/ha

Secteur 3:

❖ 41,2 m²/ha

Secteur 4:

❖ 27,1 m²/ha

Secteur 5:

❖ 36,9 m²/ha

Secteur 6:

❖ 21,9 m²/ha

La surface terrière d'un peuplement est jugée trop forte lorsque sa valeur dépasse 26m²/ha.

La densité calculée à partir des inventaires réalisés sur le terrain indique donc que les secteurs de 1 à 5 présentent une densité trop forte pour permettre une croissance adéquate des tiges d'avenir. Il serait donc indiqué de réaliser une intervention sylvicole visant la récolte de tiges prochainement.

Puisque les arbres de la <u>catégorie M sont pressentis pour mourir d'ici un horizon de 15 ans</u>, ces arbres devraient donc être récoltés en priorité si des travaux d'aménagement forestier venaient qu'à être effectués dans l'érablière.

IMPORTANT : Il est à noter que toute intervention au niveau de l'aménagement forestier de votre érablière devrait se faire sous la supervision d'un ingénieur forestier et est assujetti à la règlementation municipale et à l'autorisation de la CPTAQ en zone agricole (verte).



Conclusion

La firme ProForêt consultants inc. évalue donc à 12 525 le nombre d'entailles installées et à

17 888 le nombre d'entailles potentielles présentes sur le territoire sous analyse, le tout

réparti dans six peuplements d'une superficie totale de 54,50 ha. De ce nombre, un peu plus de

28% des entailles se retrouvent sur des érables rouges.

En plus des entailles ci-haut mentionnées, le peuplement est également composé de différentes

autres essences forestières, formant un peu plus de 37% du secteur 1, 22% du secteur 2, 24%

du secteur 3, 26% du secteur 4, 19% du secteur 5 et 10% du secteur 6. Ces pourcentages en

essences compagnes présentent un bon indice sur l'état de santé satisfaisant du peuplement.

De plus, l'inventaire terrain a également permis d'estimer à 6% la proportion des tiges

appartenant à la catégorie M et S dans le secteur 1, à 5% dans le secteur 2, à 8% dans le

secteur 3, à 11% dans le secteur 4, à 7% dans le secteur 5 et à 6% dans le secteur 6. Ces

données permettent donc de conclure que la qualité des tiges de l'érablière est satisfaisante

puisque la proportion des tiges malades et dépérissantes est limitée.

Par ailleurs, les secteurs 1 à 5 de l'érablière présentent une forte densité et il serait souhaitable

de réaliser une intervention sylvicole à court terme visant à éliminer les tiges de moins bonnes

qualités et permettre la croissance des tiges d'avenir

13

Acceptation et signatures

Les données inscrites dans ce plan d'érablière visent à aider le propriétaire à obtenir des

informations sur l'érablière qu'il possède et d'en obtenir une évaluation du potentiel acéricole et

un diagnostic d'état de santé de l'érablière.

Les prescriptions incluses dans ce plan d'érablière visent à fournir au propriétaire des

indications sur les travaux qui lui permettraient de mettre en valeur sa propriété et ils sont

indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est donc pas obligatoire. La

récolte de données supplémentaires peut s'avérer nécessaire avant de procéder à leur

réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable

avant d'entreprendre des travaux;

de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'érablière.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé					
Date					
J'ai élaboré un plan d'érablière p Perron.	oour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à M. Jules				
Travaux terrain effectué par : Plan d'érablière rédigé par : Cartographie réalisée par : Révision effectuée par :	Bruno Langlois, tech. for. Vincent Poisson, ing.f. Denis Toulouse, tech. for. Vincent Poisson, ing.f.				
Signature de l'ingénieur forestier					
Date					



Nom: Vincent Poisson

No de permis de l'OIFQ: 02-009

Photo de cabane



